



La campagne irlandaise :

Une nouvelle version de la victoire du « non » français ?

Cet article a été écrit trois mois avant le référendum irlandais sur le traité de Lisbonne alors que les sondages donnaient le « oui » largement gagnant. L'échec retentissant subi par le gouvernement de Dublin et tous les dirigeants européens après une campagne culpabilisante et suffisante à l'égard des partisans du « non » éclaire cette analyse d'un jour nouveau. Elle montre ce qui a fait la force et le succès de la campagne des partisans du « non » ; partis de très bas dans les sondages, ils ont forgé leur succès dans l'unité, celle en particulier de CAEUC, le vaste rassemblement du « non » regroupant quatorze organisations de gauche, d'extrême gauche et des associations, dont Sinn Féin, et à leur travail de fournis pour mettre au jour le texte du traité et faire reculer le camp du « oui ».

Patient travail de décortilage d'un texte complexe dont même le Premier ministre, Brian Cowen, avouait ne pas avoir lu l'intégralité ! Les résultats en Irlande où 53,4 % des électeurs ont refusé de ratifier le traité de Lisbonne, comme précédemment en France et aux Pays-Bas, laissent à penser que des référendums dans d'autres pays auraient obtenu des résultats similaires.

Les opposants au traité ont réclamé de la part de leur gouvernement et de l'UE une renégociation du traité de Lisbonne. [NDT]

Au cours de la même semaine qui a vu le Parlement français ratifier le traité de Lisbonne, ignorant brutalement le « non » démocratique de 2005, la Coalition irlandaise contre la Constitution européenne (CAEUC) a officiellement lancé sa campagne contre le traité. Étonnamment, des 27 États membres l'Irlande est le seul pays à organiser un référendum sur le traité

de Lisbonne, ce qui rend le vote irlandais crucial non seulement pour les Irlandais mais aussi pour tous les pays de l'UE et surtout, bien sûr, pour ceux qui ont vu leur vote « non » ignoré, comme c'est le cas pour les Français et les Néerlandais.

La CAEUC a préparé ce débat citoyen pendant deux ans, à partir du moment où la Constitution de l'UE



devoir être ratifiée par référendum. Les membres de la Coalition ont profité de ce délai pour se familiariser avec le texte lui-même et ses conséquences précises pour l'Irlande.

Lors du lancement de la campagne le 7 février à Dublin, un dépliant a été distribué avec toutes les particularités du traité de Lisbonne, c'est-à-dire les références qui montrent que le traité confirme et approfondit le caractère antidémocratique et antisocial de l'UE. Par rapport au traité constitutionnel, les dispositions concernant les questions militaires sont pires, bafouant directement la neutralité de l'Irlande. Cette violation de l'une des valeurs fondamentales du peuple irlandais est un aspect choquant du traité de Lisbonne sur lequel la Coalition s'est focalisée, en particulier avec l'aide active de l'Alliance pour la paix et la neutralité (PANA).

Les actions qu'ils ont privilégiées en 2008 sont directement inspirées par la campagne du « non » français. Après 2005, la CAEUC a clarifié son identité de gauche. Consciente du rejet conservateur du traité de Lisbonne, elle a choisi de ne pas former d'alliance avec des éléments de droite. Les arguments qu'elle développe sont directement liés à une évaluation progressiste de la manière dont les institutions de l'UE sont au service du capitalisme européen ; par exemple, les dernières décisions rendues par la Cour de justice des communautés européennes (CJCE) sur la liberté d'association et de négociation collective. Prenant la parole à la manifestation de lancement, Jimmy Kelly, secrétaire régional de UNITE, a été très précis dans sa description de la manière dont les affaires Viking et Laval de la cour européenne de justice, en décembre 2007, ont une incidence directe sur le système irlandais de négociation collective, en vertu de la primauté du « droit fondamental » de l'UE de libre concurrence qui l'emporte nettement sur les autres droits fondamentaux qui permettent d'organiser et de déterminer librement les actions syndicales pour négocier les conventions collectives. Le résultat de la récente fusion entre AMICUS et ATGWU (T & G), UNITE, est un syndicat transfrontalier organisant des millions de travailleurs en Grande-Bretagne et en Irlande ; c'est maintenant le plus grand syndicat du Royaume-Uni. Le vote régional d'UNITE contre le traité de Lisbonne et ses efforts pour expliquer comment il est en

contradiction avec les intérêts des travailleurs est une caractéristique cruciale du référendum irlandais, en particulier parce que le Parti travailliste a mis du temps à comprendre les conséquences réelles du traité sur le travail. Dans une déclaration tout à fait naïve, le 6 février, avant le Forum national sur l'Europe – forum institutionnel interpartis sur l'Europe et le rôle de l'Irlande en Europe (www.forumoneurope.ie/) –, Eamon Gilmore, le chef du Parti travailliste irlandais, s'est livré à des vœux pieux quand il a annoncé que l'adoption de la Charte des droits fondamentaux est en cours pour prévenir les futurs Viking et Laval.

Bien qu'il soit important de noter que tous les éléments du camp progressiste ont le même point de départ, c'est-à-dire une vision négative des arrêts de la CJCE et de la primauté de la libre concurrence sur les droits des travailleurs, la CAEUC propose une critique juste et précise de la Charte comme solution au problème. Comme on peut le lire sur le site CAEUC (www.caeuc.org/), les « faiblesses et les défauts » de la Charte des droits fondamentaux est une des raisons pour lesquelles les irlandais « devraient voter « non » ». Invitée à parler en tant que socialiste impliquée dans la campagne du « non » français, j'ai développé un autre argument que nous aurions pu utiliser en France si nous avions été confrontés à un nouveau référendum ; il s'agit des dérogations à la charte négociées par la Grande-Bretagne. En effet, l'essence d'une règle fondamentale est précisément qu'elle n'est pas facultative. Elle est profondément inscrite dans un système donné, de sorte que nul ne peut y échapper et tout le monde a le droit d'être protégé par elle. La dérogation de la Grande-Bretagne n'est pas seulement mauvaise pour les Britanniques ; c'est un message destiné à tous, et notamment à la CJCE, sur la nature précise de ces règles. La Charte, en réalité, fait partie des « droits facultatifs » et non des droits fondamentaux. La hiérarchie implicite des règles de l'UE – qui fait de la libre concurrence, des droits des entreprises et du libre-échange les principales valeurs du système de règles européennes – n'est donc pas remise en question mais plutôt confirmée par le traité de Lisbonne et ses amendements.

Si le camp progressiste est d'accord sur la nécessité d'un renversement de cette hiérarchie, il diverge sur



la stratégie de réforme à adopter à cette fin. Le mouvement « social-démocrate » — qui est le terme le moins mauvais pour définir une famille politique qui va du travaillisme anglo-saxon aux socialistes français, en passant par les scandinaves, nordiques, allemands et autres sociaux-démocrates — est très divisé, comme l'ont montré clairement le « non » français renforcé de façon décisive par les votes socialistes et la contribution sociale-démocrate, moins audible mais non moins efficace, au « non » néerlandais. Cette division doit, entre autres choses, se confronter avec les perspectives de renégocier un meilleur texte européen. En Irlande, la question est de savoir si les possibilités de parvenir à un meilleur traité sont facilitées ou entravées par un « oui » au traité de Lisbonne. La réponse est très claire : un vote « oui » fermera tout débat pour longtemps.

Malheureusement, les médias et le gouvernement ont délaissé cet intéressant débat stratégique au profit d'une confrontation biaisée et artificielle entre « pro » et « anti » Européens, tout comme les médias et le gouvernement l'ont fait en France. Il est, bien sûr, plus facile pour les promoteurs du traité de Lisbonne de se confronter aux opposants conservateurs d'extrême droite, comme nous le voyons en France, au Danemark, en Angleterre et dans de nombreux autres pays européens. En janvier, un quotidien a manipulé les faits afin de créer l'impression d'un lien entre les militants du « non » irlandais et le leader du Front national français, Jean-Marie Le Pen. Heureusement la tentative a échoué, tout comme l'affirmation calomnieuse selon laquelle les groupes du « non » ont invité Le Pen en Irlande s'est avérée tout à fait sans fondement.

Le gouvernement redoute que les mêmes raisons qui ont conduit les électeurs irlandais à rejeter le traité de Nice en 1992 — avec en plus, aujourd'hui, un débat clair sur les objectifs de l'UE et les intérêts de la grande majorité des citoyens Irlandais en ce qui concerne le respect du cours actuel de l'intégration européenne — les amènent à exprimer un « non » majoritaire contre le traité de Lisbonne.

Loin d'affronter cette question avec honnêteté et clarté, le gouvernement et les médias manient tromperie et désinformation. Les documents explicatifs publiés par le Forum sur l'Europe sont loin d'être

neutres et utilisent très clairement des analyses biaisées destinées à favoriser le « oui ». Sinn Féin a proposé quelques centaines de modifications à ce document officiel ; elles ont été repoussées par le Forum. Le mandat de la Commission du référendum, qui incluait la présentation des arguments pour et contre le référendum ainsi que l'encouragement et la promotion du débat ou de la discussion à leur sujet, a été sérieusement dévoyé avant le référendum par la suppression de ces fonctions. Le gouvernement français a eu une approche similaire en 2005 quand il a essayé d'empêcher la diffusion de l'information ; toutefois, le public était bien au courant de la manœuvre et l'a sanctionnée dans les sondages.

Le 10 mars, le Taoiseach (Premier ministre) Bertie Ahern a enfin annoncé une date pour le référendum : la deuxième semaine de Juin. Trois mois restent pour le débat, ce qui est très peu compte tenu du fait que le texte définitif des traités modifiés n'est pas encore disponible en Irlande, et il ne sera certainement pas envoyé à chaque ménage.

Avec d'autres partis de gauche plus petits, Sinn Féin est un pilier de la CAEUC. Le parti a joué un rôle dans la limitation des alliances à la seule gauche, ce qui représente une évolution de la position de 2005. En outre, le membre du Parlement européen Mary Lou Mac Donald et l'ancien directeur des affaires européennes Eoin O'Broin apportent une compétence forte dans les questions européennes acquise à partir de leur expérience du Parlement européen. À côté de la CAEUC, Sinn Féin a également engagé une vaste campagne nationale de porte-à-porte contre le traité. Le responsable de Sinn Féin Dail, Caoimhghin O'Caolin, a demandé à Bertie Ahern s'il exclut un « référendum Lisbonne 2 » (il y avait eu un référendum « Nice 2 »). Le Premier ministre a refusé d'exclure cette possibilité. La réaction du public à cette attitude antidémocratique se traduira probablement dans le référendum.

D'autre part, la déception s'est exprimée dans les rangs du Parti Vert et chez la jeunesse travailliste, deux organisations qui s'étaient opposées à la Constitution européenne. Le Parti Vert étant actuellement dans la coalition gouvernementale, la plupart de ses dirigeants soutiennent la position du gouvernement mais ils n'ont pas pu obtenir la majorité



des deux tiers des membres, nécessaire pour déterminer une ligne officielle du parti approuvant le traité de Lisbonne. Heureusement, l'ancienne députée, Patricia Mc Kenna, a essayé de sauver l'honneur de son parti en étant totalement en cohérence avec ses précédentes positions et en étant très active dans la campagne (de même, des voix du Parti Vert du Royaume-Uni s'opposent au traité.) De plus, bien qu'on sache que des membres de la jeunesse travailliste s'opposent individuellement au traité (comme c'est probablement le cas pour certains membres du parti travailliste lui-même), l'organisation a voté en faveur du « oui ».

Comme on le voit, bon nombre des ingrédients de la campagne française sont présents dans la situation actuelle en Irlande, à l'exception de la rupture notable avec la ligne du parti par le sénateur socialiste Jean-Luc Mélenchon et les socialistes membres de son organisation, Pour la république sociale (PRS). Texte et arguments en main, le « non » progressiste en

Irlande est en situation de conduire à une réaction civique du peuple irlandais. En vue d'unir toute la gauche, et seulement la gauche, le Parti communiste d'Irlande, le Parti socialiste, le Parti des travailleurs socialistes, le Parti des ouvriers et Sinn Féin ont pris une décision stratégique importante. Incluant le mouvement anti-guerre, le mouvement pour la paix, et une forte union régionale, la CAEUC a un lien direct avec les représentants des mouvements sociaux. Tous ces facteurs peuvent conduire à une inversion des sondages d'opinion en faveur de la ratification, même si une majorité des électeurs n'ont pas encore décidé [...] tout comme en France trois mois avant le « non » de 2005 !

Raquel Garrido

Coordonnatrice des relations internationales européennes,
Pour la république sociale (PRS), raquel.g@noos.fr

